

Upcoming opinion on election of Ukraine MPs – 21-23 September 2011

Kyiv, 19.09.2011 – A delegation of the [Venice Commission](#), the Council of Europe's advisory body of independent legal experts, will visit Ukraine between 21 and 23 September 2011 to exchange views with national authorities and other stake-holders on the draft Law on the Election of Members of Parliament of Ukraine and on Ukraine's ongoing electoral reform.

The Commission's preliminary draft opinion on this draft Law, recently released by the Ministry of Justice, includes themes which the delegation will clarify during its visit.

Following this visit, the draft opinion prepared jointly by rapporteurs of the Venice Commission and experts of the OSCE/ODIHR, will be finalised and submitted to the Venice Commission for possible adoption at its October 2011 plenary session.

The delegation will meet with the initiators of the draft, i.e. Ministry of Justice, other national authorities, representatives of the civil society and representatives of international society present in Ukraine.

The Venice Commission delegation is composed of:

- Aivars ENDZINS, Rapporteur, Latvian member,
- Srdjan DARMANOVIC, Rapporteur, Montenegrin member,
- Thomas MARKERT, Secretary of the Venice Commission
- Serguei KOUZNETSOV, Legal Adviser, Head of the Regional Cooperation Unit, Venice Commission.

A press conference is scheduled on 23 September at 6 pm in the offices of the press agency "Ukrinform" (Kyiv, 8 / 16, rue B. Khmelnytskoho)

Press contact:

In Strasbourg: Tatiana Mychelova, External Relations Officer, Venice Commission
Office: +33 388 41 3868; mob. +33676720402; tatiana.mychelova@coe.int

In Kyiv: Tetiana Ivanenko, Council of Europe office +380 44 / 425 60 01 or 425 02 62

* * *

Avis à venir sur l'élection des députés de l'Ukraine - 21-23 septembre

Kyiv, 19.09.2011 - Une délégation de la [Commission de Venise](#), l'organe consultatif du Conseil de l'Europe composé d'experts juridiques indépendants, se rendra en Ukraine du 21 au 23 septembre 2011 pour un échange de vues avec les autorités nationales et autres personnes concernées sur le projet de loi sur l'élection des membres du Parlement de l'Ukraine et sur la réforme électorale de l'Ukraine actuellement en cours.

L'avant-projet d'avis de la Commission sur ce projet de loi, récemment publié par le ministère de la Justice, comprend des questions que la délégation va clarifier au cours de sa visite.

Suite à cette visite, le projet d'avis préliminaire, préparé conjointement par les rapporteurs de la Commission de Venise et des experts de l'OSCE/BIDDH, sera finalisé et

soumis à la Commission de Venise pour une éventuelle adoption à sa session plénière d'octobre 2011.

La délégation se réunira avec les initiateurs du projet, c'est à dire le ministère de la Justice, d'autres autorités nationales, des représentants de la société civile et des représentants de société internationale actuellement présents en Ukraine.

La délégation de la Commission de Venise est composée de:

- Aivars ENDZINS, rapporteur, membre letton,
- Srdjan DARMANOVIC, rapporteur, membre monténégrin,
- Thomas MARKERT, Secrétaire de la Commission de Venise
- Serguei KOUZNETSOV, conseiller juridique, chef de l'Unité de la coopération régionale, Commission de Venise.

Une conférence de presse est prévue le 23 Septembre 2011 à 18h00 dans les locaux de l'agence de nouvelles "Ukrinform" (Kyiv, 8 / 16, rue B. Khmelnytskoho)